



ACCUEIL >

EMPLOI > QUESTION À L'EXPERT

Recherche société
libellé, mnémo
Cours Conseils

TOUTE L'ACTUALITÉ >

- > Actu France
- > Actu International
- > Economie & marchés
- > Entretiens
- > Agenda
- > Rumeurs
- > Statistiques éco
- > Communiqués
- > Toutes les news

BOURSE & BUSINESS >

- > Cotations de A à Z
- > Palmarès
- > Indices et Futures
- > Taux / Devises
- > Trackers
- > Analyse séance
- > Titres à surveiller
- > Opinions
- > Analyse technique
- > Conseils Warrants
- > Conseils Certificats
- > Valeurs suivies

PREMIUM >

- > Accueil Premium
- > Recommandations
- > News & Avis
- > Valeurs cibles
- > Sélection Midcaps
- > Dossiers spéculatifs
- > Avis des brokers
- > Notre portefeuille
- > Archives pdf

PLACEMENTS >

- > SICAV & FCP
- > Sélection de Fonds
- > Assurance Vie
- > Livrets d'épargne
- > Sofica
- > Dom-Tom
- > Conseillers financiers

IMMOBILIER >

- > Actu Immobilière
- > Locations / Ventes
- > Crédit immobilier
- > Simulateurs
- > Devis Travaux
- > Forum Immobilier

CARRIÈRE >

- > Actu carrière
- > Offres d'emploi
- > Zoom sur un secteur
- > Question à l'expert
- > Tests
- > E-Séminaires

JEUX FINANCIERS >

- > Championnat Bourse
- > Championnat Devises
- > Jeu Retraite

APPROFONDIR >

- > Approfondir
- > Guide Bourse
- > Guide Warrants
- > Guide AT
- > Lexiques

LE MAGAZINE

- > Abonnez-vous
- > Sommaire Capital
- > Sommaire Management
- > Magazine électronique
- > La Boutique

Repas de fin d'année en entreprise : comment se comporter ?

Je suis cadre commerciale dans une entreprise de moins de cinquante salariés. Mon patron m'invite à un repas de fin d'année. Quelle attitude adopter dans ce contexte à la fois festif et professionnel ?

La réponse de **François Enius, conseil opérationnel et coach de dirigeants**



Ces déjeuners ou dîners restent des opérations de management. Classiques et même culturelles dans les groupes commerciaux. Bien sûr, vous jouez là votre image. Toute la difficulté consiste à rester soi-même, détendu, dans un lieu où l'on ne peut pas l'être totalement. Car l'environnement reste professionnel. En outre, vos comportements ne doivent pas être mal interprétés, suscitant quolibets si vous en faites trop, ou de la jalousie si vous vous accaparez votre boss. On vous traitera de " gonflé", de fayot ! Construisez-vous une ligne de conduite claire. Oubliez toute stratégie de carrière. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'avancer

vous pions avec la hiérarchie.

Impossible de refuser

Cette invitation est un repas d'obligation, avec des règles de savoir-vivre, tout comme pour un banquet de noces, un dîner collectif familial. Vous ne pouvez pas vous y soustraire. Et si par hasard vous avez d'autres priorités légitimes, dites-le. Mais, faites un saut rapide pour les amuse-gueules ou le café. Les gens sauront que vous êtes passé une demi-heure ! Et vous n'aurez snobé personne. Au contraire, vous serez perçu comme quelqu'un qui a fait un effort pour être de la fête.



Se mélanger à d'autres

En général, il n'y a pas de plans de table. Il est alors tentant de s'installer auprès des collègues avec lesquels on a le plus d'affinités. Cherchez plutôt à élargir le cercle de vos relations dans l'entreprise, sans arrière pensée du style "je discute avec la comptable, elle pourra m'arranger les délais pour mes prochaines de notes de frais". La convivialité vise simplement à faciliter les contacts, à créer une dynamique d'équipe. Ne cherchez pas non plus à tout prix à vous installer à côté du patron. De toute façon, s'il fait bien son job, après un temps il se lèvera pour aller de table en table afin de parler à tous ses collaborateurs. Vous aurez alors l'occasion de lui parler.

Se munir d'anecdotes

Une règle de base veut qu'on n'aborde pas les sujets polémiques : le professionnel, la politique, la religion... Ce qui signifie être capable de tenir trois heures sans parler boulot. Avec votre boss, vous aborderez des thèmes culturels, mais veillez à ce que la tablée puisse participer. Donc, pas d'échanges trop élitistes ! Parlez de vos hobbies aiguillez-le sur les siens. Une astuce : achetez avant une revue de cinéma ou de sport et regardez *Téléfoot* ! Vous aurez de la matière. Un autre bon sujet : les enfants. A condition d'éviter les principes d'éducation, toujours épineux. Au cas où la conversation dérape, rebondissez illico sur une anecdote. On évoque les récentes grèves de métro, par exemple. Puis un convive se soucie de leur bien-fondé. Racontez alors comment vous avez squatté trois jours chez des copains.

Rester dans le ton mais en retrait

Si votre supérieur se lâche un peu, vous pouvez suivre dans les blagues, les histoires un peu grivoises. Sinon, vous paraîtrez coincé. Mais gardez de la retenue s'il va trop loin. Gérez, également, vos émotions. Vos collègues ne sont pas des potes ! J'ai connu des managers qui se laissaient aller, avec l'alcool – interdit sur les lieux de travail –, dans les gestes ou les propos. Cela leur a coûté cher en termes de réputation et même de carrière.

Pour aller plus loin

Comment bien organiser des pots en entreprise ?

Réagissez à cet article sur le Forum Carrière

© Capital

14/12/2007 16:43

Pour recevoir cette newsletter hebdomadaire

Saisissez votre e-mail :

Dernières questions

Repas de fin d'année en entreprise : comment se comporter ?
[14/12/2007 16:43:00]
La réponse de **François Enius, conseil opérationnel et coach de dirigeants**

Offrir des cadeaux à ses collaborateurs, est-ce has-been ?
[30/11/2007 17:05:00]
La réponse de **Jacques Lemonnier, consultant en ressources humaines**.

Comment rester efficace en temps de grève ?
[16/11/2007 16:35:00]
La réponse de **Iathalie Bouscasse, consultante en management et efficacité professionnelle à la Cegos**.

Comment voyager avec son boss ?
[02/11/2007 16:09:00]
La réponse de **Sylvain-Pierre Hébel, consultant coach, ancien responsable RH chez Air France**.

Quelles sont vos prétentions salariales ?
[13/10/2007 16:58:00]
La réponse de **Jean-François Roquet, directeur général associé du cabinet de recrutement François Sanchez Consultants**.

Je veux quitter ma boîte. Comment me faire licencier ?
[05/10/2007 16:47:00]
La réponse de **Frédéric Cazet, avocat en droit du travail au barreau de Paris**.

Comment rebondir en entreprise après 40 ans ?
[21/09/2007 16:16:00]
La réponse de **Sylvie Sanchez-Forsans, psychologue du travail & coach à Lyon**.

J'hésite entre deux postes. Lequel choisir ?
[06/09/2007 16:38:00]
La réponse de **Hubert L'Hoste, directeur du cabinet Mercuri Urval**.

[Historique des articles](#)